



OBJECTIF DÉCHETS -20%



Les jours de collecte

CHANGENT !

A partir du **2 janvier 2017**, les jours de collecte de vos déchets ménagers seront modifiés. Un changement nécessaire, qui doit permettre de rationaliser les dépenses et diminuer, à terme, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ensemble, relevons le défi !

Jean-Luc Longour
Président de Cœur du Var

1. Quand DOIS-JE SORTIR MES POUBELLES ?

JE SORS MES
ordures ménagères*

JE SORS MON
tri*

J'HABITE EN
centre-ville

MARDI
SOIR

JEUDI
SOIR

DIMANCHE
SOIR

MERCREDI
SOIR

À PARTIR DE 21H

J'HABITE EN
écart ou lotissement
(conteneurs individuels)

DIMANCHE
SOIR

MERCREDI
SOIR

* La collecte se déroulera le lendemain des jours indiqués dans le tableau ci-dessus.

MON
verre



Ecole Maurin
des Maures

2. Où DOIS-JE JETER ?

MES **textiles, linges**
et chaussures



Ecole Maurin
des Maures

JE LOCALISE TOUS LES POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE SUR
letriacoeur.fr/lesmayons

3. Comment BIEN TRIER ?

C'EST FACILE :
TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT **en vrac !**



Comment réduire mes déchets
ET LIMITER LES ODEURS ?

POSSIBILITÉ
DE SUIVRE UNE
FORMATION AVEC
CŒUR DU VAR !

En utilisant un composteur. Vendu à tarif préférentiel par Cœur du Var
(15€ pour un modèle en plastique, 20€ pour un modèle en bois).



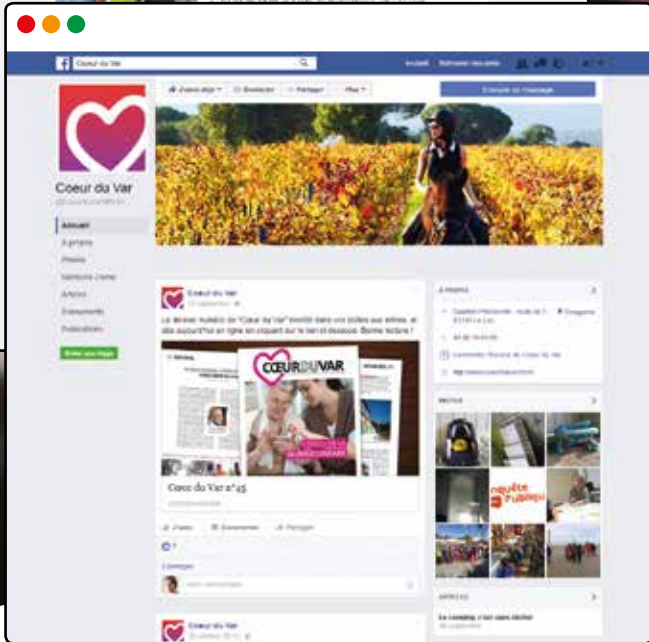
DU COMPOST
POUR VOTRE JARDIN



-30%

Restons EN CONTACT !

Retrouvez toutes nos actualités
et venez échanger avec nous
sur letriacoeur.fr et sur la
page Facebook officielle de la
Communauté de Communes
Cœur du Var. A tout de suite !



Communauté de Communes Cœur du Var
Pôle Préservation de l'Environnement
Quartier Les Sigues - 83590 Gonfaron
04 94 39 44 90
info-dechets@coeurduvar.com
letriacoeur.fr

